



Commune d'Oron

## Commission d'étude concernant le préavis 25/2013 :

### Crédit pour la mise en place d'un système de pesage des ordures ménagères

La commission, composée d'Anne-Cécile Uldry, Laurence Bellon, Georges Locher, Jean-Luc Kissling et Abel Demiéville, président rapporteur, s'est réunie le 28 octobre 2013 à la maison de commune à Palézieux-Village. Monsieur Gérald Wist, municipal, était présent pour répondre à nos questions et nous l'en remercions.

Le système de pesage est nécessaire pour mettre en place la taxe au poids que la commission a soutenue dans le préavis 23/2013. Les coûts de fonctionnement de 18 centimes par kg d'ordures ménagères peuvent sembler élevés, mais il est à noter que l'amortissement est calculé sur 5 ans alors que ce matériel devrait durer au moins le double. Il est clair que ces coûts seraient évités avec une taxe au sac, mais nous ne devons pas oublier que la taxe au sac engendre d'autres coûts comme les commissions versées aux revendeurs de sacs, les frais de gestion de rétrocession etc...

En résumé, c'est le prix à payer pour une politique de « pollueur payeur » qui, rappelons-le, n'est pas discutable puisqu'elle nous est imposée par le droit fédéral (art 32 et 32a de la loi sur la protection de l'environnement).

Au vu de ce qui précède, la commission, à l'unanimité, recommande au conseil communal d'accepter le 25/2013 concernant un crédit pour la mise en place d'un système de pesage des ordures ménagères tel que présenté.

Palézieux, le 28 octobre 2013, les membres de la commission :

Anne-Cécile Uldry

Laurence Bellon

Georges Locher

Jean-Luc Kissling

Abel Demiéville, (Président rapporteur)

Transmis à la Municipalité le 4.11.2013

